

# La doyenne de Saint-Jean : Yvonne Gros

**Y**vonne Gros, née le 23 avril 1917 chez Vicaire à Saint-Jean de Tholome, est la doyenne de la commune. Son père était Jean-Marie Gros de « Chez les Ruz », né le 10 novembre 1887, et sa mère Suzanne Mossuz originaire du hameau « Chez Vicaire », née le 3 avril 1883 et décédée le 30 avril 1964 à Larcenex. Yvonne a 4 ans lorsque son père meurt en mars 1921. Sa mère se retrouve alors seule avec cinq enfants à élever, Yvonne et ses quatre frères, Paul né en 1905, Alexandre né en 1914, Henri né en 1918 et Joseph né en 1920. Cette famille très modeste est l'une des plus anciennes répertoriées dans le village de Saint-Jean de Tholome. Les ancêtres de sa mère sont Pierre Mossu et Anthonie Vicaire mariés avant 1664. A cette date aucun homme ne porte ce patronyme qui s'est éteint dans notre village, seul le nom du hameau « Chez Vicaire » nous le rappelle.

Lors du recensement de 1931, le hameau de Chez Vicaire, rattaché à celui des Syords, mentionne une seule maison habitée. Il s'agit de la maison mitoyenne où loge



la famille d'Yvonne Gros ; le chef de famille était sa mère. Mais un drame survenu en 1934 oblige toute la famille à quitter le hameau natal.

Le 20 mai 1934, vers les 2h-3h du matin, toute la famille endormie est brusquement réveillée par des crépitements. La ferme est en feu ! A moitié vêtu, tout le monde arrive à s'échapper des flammes et sauve in extrémis les bêtes de l'écurie. Paul Mossuz alors âgé de 29 ans, jeune sapeur pompier du corps de Saint-Jean de Tholome, se presse avec son cheval d'aller chercher la motopompe au lieu-dit Les Maréchaux. Aidé par quelques personnes, il tente d'arrêter l'incendie. En vain, il n'y a pas assez d'eau pour éteindre le feu. Tout part en fumée. Lors de cet incendie, seule la famille d'Yvonne habitait ce hameau. Son frère Alexandre était absent, et les voisins, la famille de Félicien Mossuz habitait comme chaque été à La Côte d'Hyot.

Une enquête fut déclenchée mais les causes du sinistre resteront inconnues. A cette époque, les moyens financiers sont quasiment nuls et pour la famille d'Yvonne, il n'est pas question d'assurance. Ils n'auront guère d'aide par la suite, et leur survie ils ne la devront qu'à leur courage. Hébergée pendant un an chez les Syords, puis deux ans chez les Ruz, la famille emménage le 1<sup>er</sup> mars 1939 à Larcenex dans une ferme inhabitée où Yvonne Gros vit toujours entourée des siens.

Depuis cette date, le hameau de chez Vicaire est inhabité.



*La nature a repris ses droits*

*Michèle Métral*